

Paris le 9 juillet 2015

# Nouvelle offre pour Transilien : un service DISCOUNT !

Reçu par la Direction Transilien dans le cadre d'une DCI sur le projet d'assermentation et agrémentation des agents sédentaires ainsi que des impacts sur les Groupes de Contrôle Ile de France (GCIF), l'UNSA-Ferroviaire, contre ce projet, dénonce la volonté inavouée de la Direction de réduire au maximum les GCIF et de les remplacer par du personnel sédentaire nettement moins coûteux. La Direction tente de nous rassurer, sans succès, car il y a

## Trop de différences entre les 2 métiers dans le cadre du plan Lutte Anti Fraude :

- ✚ **Iniquité de Traitement** : l'agent sédentaire sera nettement moins payé.
- ✚ **Iniquité de Formation** : les agents sédentaires auront 3 jours de formation, les GCIF ont environ 4 mois de formation initiale.
- ✚ **Iniquité d'Équipement** : les agents sédentaires sont dotés de l'outil Lecteur A Contact, les GCIF de l'Accelio.
- ✚ **Iniquité d'Organisation** : le temps de contrôle est programmé dans la journée, en plus des 6 missions de l'agent commercial Transilien. Un GCIF assure les « 4 S ».
- ✚ **Iniquité de Sécurité** : les agents sédentaires sont par groupe de 4 ou 5, avec appui sécurité non systématique, les GCIF travaillent systématiquement en équipe.

Sans oublier **les conséquences et la charge de travail supplémentaire** que devra gérer la ligne hiérarchique.

L'UNSA-Ferroviaire est contre ce projet d'assermentation des agents sédentaires qui n'est autre que la mise en place d'une politique de lutte anti-fraude « **LOW COST** » chez Transilien.



UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org

*Des engagements et des actes !*

